



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Sixième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 28 août 2023**

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée ordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 28 août 2023 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
M. William Philippon	Trésorier
Mme Isabelle Goarin	Administratrice
M. Willem Fortin	Administrateur
M. Anthony Cadoret	Administrateur
M. François Blay Martel	Administrateur

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES :

Rose Savard-Paquet, Vice-Présidente et Claudia Nguyen, Secrétaire.

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six personnes assistent à l'assemblée dont M. Daniel Leclerc, Conseiller en consultations publiques.

Ordre du jour

- 23-08-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-08-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-08-03 19 h 05 **Adoption du procès-verbal du 29 mai 2023**
- 23-08-05 19 h 40 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 23-08-06 19 h 50 **Période de questions du public**
- 23-08-07 19 h 30 **Rapport des activités des comités**
Verdissement et aménagement
- **Points d'information**
Mobilité et sécurité
- **Points d'information**
- Table de mobilité des quartiers centraux
- Table de concertation vélo (TCV)
- **Résolution**
- Mesures d'atténuation du transit sur la rue d'Aiguillon
- Demande de présentation des études de transit du quartier Saint-Jean-Baptiste dans le cadre de l'implantation du tramway
Qualité de vie
- **Points d'information**
- Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
- Société de développement commercial (SDC)
Patrimoine
- **Points d'information**
Rayonnement
- **Points d'information**
- Exposition Thaddée-Lebel
- 23-08-08 20 h 30 **Administration**
Fonctionnement
- Remerciements à Fabien Abitol
- Remerciements à Louis Dumoulin
- Remerciement à Jean Beaulieu

Trésorerie
- Point mensuel : État des finances
- Résolution paiement de la secrétaire de rédaction
- 23-08-09 21 h 00 **Divers**
- 23-08-10 21 h 05 **Levée de l'assemblée**

23-08-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 09.

23-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉ PAR WILLIAM PHILIPPON , IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

23-08-03 Adoption du procès-verbal du 29 mai 2023

Les membres de l'administration ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRE-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIEM FORTIN, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 29 mai 2023.

Adoptés à l'unanimité.

23-08-04 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Les points de la conseillère municipale ont été abordés lors des rapports des activités du comité.

23-08-05 Période de questions du public

Guide d'autovisite du patrimoine religieux

Un citoyen du quartier présente le guide d'autovisite du patrimoine religieux réalisé grâce au budget d'initiative, qui était jusqu'à présent inutilisé.

Rue Saint-Jean

Un citoyen partage des enjeux concernant la fermeture de la rue Saint-Jean à partir de la rue Claire-Fontaine. Celui-ci mentionne que depuis 2 ans, la fermeture de la rue via cette intersection est problématique à différents niveaux, notamment pour la sécurité (crissement de pneus, 2 accidents, klaxons, etc.). Il ajoute que les rues piétonnes ont de nombreux points positifs pour la vie du quartier, mais qu'il se questionne sur la hauteur de la fermeture de la rue. Il propose, entre autres, d'ouvrir la réflexion à ce sujet pour les années à venir.

M. François Blay Martel explique que l'une des raisons de la fermeture de la rue via Claire-Fontaine est notamment au niveau des commerçants qui se situent dans cette portion de la rue Saint-Jean. Plus précisément, ceux-ci étaient majoritairement contre le projet de rue piétonnisation lorsque leur portion de rue était piétonne puisqu'il y avait très peu d'utilisation. De plus, M. Blay Martel ajoute qu'au niveau de la sécurité, le trafic causé par le stationnement situé dans le bloc appartement l'Ilo, qui est situé à l'entrée de l'ancienne fermeture, occasionnait également des risques puisque plusieurs voitures empruntaient la rue piétonne. Enfin, M. Blay Martel mentionne qu'il y d'autres raisons dont le stationnement, problèmes d'indication, etc. Il précise qu'un dossier est ouvert à ce sujet à la Ville pour

améliorer la signalisation de cette intersection et que plusieurs autres options ont été proposées.

Sur un autre point, un citoyen explique qu'il y a du marquage sur le pavé de la rue Saint-Jean. Il souhaite avoir des précisions sur la stratégie pour mettre en état les trottoirs. Il se demande s'il y aura du remplissage d'asphalte ou si le pavé sera remplacé. M. Blay-Martel explique que la SDC a fait des appels au 311 pour quelques réparations, mais suggère aux citoyens et citoyennes de le faire également.

Représentation du quartier Saint-Jean-Baptiste

Un citoyen présente une brochure montrant une photo du Carré d'Youville qui promeut le quartier Saint-Jean-Baptiste. Il demande s'il est possible de mieux représenter le quartier, en précisant le Carré d'Youville appartient maintenant au Vieux-Québec.

Éclairage urbain

À la suite d'une question concernant l'éclairage urbain, M. Philippon explique avoir fait un suivi auprès de la Ville et qu'ils ont été référés au plan directeur de l'éclairage urbain. Il ajoute que les lampadaires correspondent aux normes et donc qu'ils peuvent être installés. Il rappelle toutefois qu'il est possible de faire une demande au 311 pour faire retirer une section du lampadaire qui pourrait être incommodant. M. Philippon rassure toutefois les résidentes et résidents en mentionnant que le conseil de quartier souhaite poursuivre les démarches pour améliorer l'éclairage.

23-08-06 Rapport des activités des comités

Les différents axes présentés par les rapports des activités des comités du conseil de quartier permettent aux personnes résidentes de s'investir dans des projets précis, sans nécessairement faire partie du conseil d'administration (nommé) en tant que tel. Les personnes intéressées doivent consulter le conseil d'administration.

➤ Verdissement et aménagement

Mme Alexandra-Maude Grenier explique qu'une demande a été faite à la Ville pour mieux gérer les eaux de ruissellement notamment pour les rues Philippe-Dorval et Saint-Olivier. Elle ajoute qu'un document, destiné aux propriétaires d'immeuble, est en préparation afin de les aider à mettre en place de la végétation qui permettra de gérer les eaux de ruissellement.

Passage Olympia et parvis

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que cette année, la Ville a changé sa stratégie concernant les places éphémères. Le souhait était de s'appuyer sur les organismes issus de la communauté pour déployer ces endroits-là. Il y avait eu un appel à projets pour tous les quartiers. Elle ajoute que pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, il y avait un souhait de collaborer avec la SDC. Elle salue au passage M. Blay-Martel pour son implication pour déployer des places transitoires. Elle admet que le dossier n'a pas été simple et que les paramètres mis en place par la Ville ne permettaient pas de réaliser le concept initial et que c'est pour cette raison que le mobilier de l'an dernier a été utilisé pour le parvis de l'église.

Mme Coulombe-Leduc explique également que pour le passage Olympia, la SDC a dû revoir à la baisse son projet d'occupation. Elle ajoute que d'ici la mi-septembre, une murale sera réalisée par une artiste pour agrémenter la place éphémère du passage Olympia. Elle termine en mentionnant qu'à titre de conseillère elle souhaite « redonner un tour de roue »

sur ce dossier dans le prochain mois, bien que ce n'est pas un de ses dossiers à titre de membre de l'exécutif.

M. Blay Martel ajoute que le projet proposé pour le parvis cadrerait quand même avec les critères de la Ville et la SDC fournissait un bon montant, mais finalement de nouveaux paramètres se sont ajoutés. Il explique que parce que c'est le parvis de l'église de Saint-Jean-Baptiste, il était impossible de mettre du mobilier en bois à moins de deux mètres cinquante de l'église et donc qu'il fallait repenser le projet avec du bois qui ne prend pas feu ou du plastique compressé. Ce changement ne respectait plus le budget disponible par la SDC et M. Blay Martel rappelle que l'objectif était d'abord d'animer le parvis.

Pour le passage Olympia, M. Blay Martel explique avoir reçu la demande de le mettre à niveau seulement. Il ajoute qu'auparavant, une personne était engagée pour entretenir les lieux quotidiennement et que cela faisait une différence au niveau de la propreté du passage. Désormais, cette tâche est remise à la Ville, tout comme pour l'entretien des parcs. Un gardien a tout de même été déplacé quatre fois pour des nettoyages « express » puisque la SDC avait remarqué que le passage Olympia n'était pas utilisable (poubelles retirées, déchets, etc.). Enfin, il termine en expliquant qu'il y a eu une mise à niveau de base pour éviter une détérioration des lieux, mais qu'actuellement il remarque qu'un des paliers doit être mis à niveau, qu'il y a également des problèmes électriques, etc. Il ajoute que les 19 chaises qui y sont situées sont souvent utilisées, mais que lors de la fête du quartier, les événements qui devaient avoir lieu au passage Olympia ont été déplacés parce que la place n'était pas en état.

M. Blay Martel confirme qu'il continuera les démarches pour sortir le parvis des autres places éphémères en expliquant la complexité et l'utilisation du lieu.

Toilettes publiques

En réponse à une remarque de Mme Goarin concernant le peu de toilettes publiques disponibles dans Saint-Jean-Baptiste, Mme Coulombe-Leduc explique qu'un exercice a été fait à ce sujet et qu'il y en aurait plusieurs, mais qu'elles sont simplement mal affichées. Elle précise que celles-ci devraient maintenant être affichées sur le site de la Ville. Elle ajoute que *Destination Québec Cité* a également développé une application nommée *Explore Québec* dans laquelle sont répertoriées les activités populaires de chaque quartier ainsi que les toilettes publiques disponibles. Elle ajoute qu'un travail est fait avec les moteurs de recherche (Google) pour que les endroits soient bien affichés.

M. Daniel Leclerc précise toutefois que le site de la ville de Québec ne semble pas à jour puisque techniquement une toilette publique se trouve dans la bibliothèque du quartier, mais qu'elle n'est actuellement pas indiquée.

Escalier de la côte Badelard

En suivi à une demande faite au 311, Mme Coulombe-Leduc confirme que la rampe de l'escalier de la côte Badelard a été réparée.

Programme Coup de pouce vert

Coup de pouce vert fait suite à une initiative de la Ville pour aider les gens du quartier à verdir les rues. Certaines publications ont été faites durant l'été sur le groupe Facebook du quartier pour déplorer que les plantes posées aient été arrachées. Mme Coulombe-Leduc explique que dans certains cas, il y aurait eu une mauvaise communication avec les sous-traitants et une certaine confusion au niveau des inscriptions sur la page Coup de pouce vert. Elle confirme que des pistes de solutions sont en réflexion pour les prochaines années.

Un citoyen suggère qu'un kiosque soit disponible sur la rue Saint-Jean lorsque celle-ci est piétonne.

Réaménagement des rues St-Olivier et Philippe-Dorval

Mme Coulombe-Leduc explique que les équipes travaillent pour développer les scénarios finaux en fonction des consultations qui ont lieu le 18 mai.

Mme Coulombe-Leduc précise qu'elle ne sait pas si les résolutions concernant le ruissellement des eaux ont été prises en considération puisque les équipes travaillent encore sur les plans d'aménagement.

Mme Alexandra-Maude Grenier explique que certaines demandes ont été faites concernant le nord de la rue Saint-Jean qui serait plus négligé que le sud, au niveau des parcs, des rues partagées, etc. Mme Mélissa Coulombe-Leduc répond qu'il y a présentement plusieurs projets en cours et à venir pour le réaménagement des rues du côté nord du quartier et rappelle qu'il y a également une résolution qui avait été faite concernant le parc Richelieu. Mme Coulombe-Leduc ajoute qu'il y a un projet à venir cet automne situé au nord de Saint-Jean situé dans la côte d'Abraham, soit à l'îlot Saint-Vincent-de-Paul ainsi que le site du garage à Jojo, donc deux endroits qui pourraient tenir des espaces verts.

Le premier conseil de ville de l'automne aura lieu demain et Mme Coulombe-Leduc explique qu'il y aura un sommaire décisionnel à adopter en vertu de la nouvelle politique de consultation publique pour lancer la démarche de consultation publique pour le réaménagement de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul et du garage à Jojo qui aura lieu 5 octobre prochain. Mme Coulombe-Leduc termine en précisant qu'un communiqué sera transmis à ce sujet.

En réponse à une question d'un citoyen, Mme Coulombe-Leduc précise que la partie nord jusqu'à l'escalier de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul est incluse dans le site patrimonial du Vieux-Québec.

Réaménagement des rues Lockwell et Claire-Fontaine

Mme Coulombe-Leduc rappelle que les travaux sont commencés depuis une semaine. Elle ajoute qu'elle est au courant des problématiques entourant l'augmentation de la circulation sur les rues Scott, Burton et Saint-Patrick qui sont des rues très étroites, à doubles sens et avec stationnement sur rue. Elle confirme qu'ils vont essayer de dénouer le problème étant donné qu'il y aura des travaux pour encore quelques semaines.

➤ Mobilité et sécurité

Table de mobilité des quartiers centraux

Mme Alexandra-Maude Grenier précise qu'il n'y a pas eu de rencontre cet été.

Table de concertation vélo (TCV)

M. Willem Fortin explique qu'il y a eu des suivis d'appels d'offres de la Ville pour des transformations cet été, mais que le principal dossier de la Table de concertation vélo est celui des travaux du chemin Sainte-Foy, pour l'implantation du corridor vélo. Mme Coulombe-Leduc précise qu'il y a eu une présentation lors de la conférence de presse qui

démontrait l'intention de prolonger cette piste cyclable jusqu'à Honoré-Mercier. Elle ajoute toutefois ne pas être en mesure de donner d'échéancier à ce sujet.

Travaux préparatoires pour le tramway

Mme Coulombe-Leduc précise que les travaux préparatoires pour le tramway se poursuivent cet automne au niveau de la rue Salaberry et éventuellement Crémazie Est.

Traverse piétonne

Mme Coulombe-Leduc confirme qu'il y aura des améliorations à venir cet automne pour les traverses piétonnes Salaberry/Lockwell et Salaberry/Richelieu.

Marquage vélo

Mme Coulombe-Leduc explique qu'il y avait du retard à l'échelle de la Ville et que des endroits semblent avoir été oubliés. Elle ajoute que dans le quartier, le marquage avait toutefois été fait assez rapidement. Mme Coulombe-Leduc précise qu'elle n'est pas en mesure de mentionner le plan de la Ville pour 2024 en ajoutant que le plan est toujours de marquer le plus tôt possible. Elle explique toutefois que techniquement, le marquage est entre autres tributaire de la température de nuit. Les retards auraient donc eu un lien avec la température tout comme pour le nettoyage des rues.

Piste cyclable

En réponse à une question du conseil de quartier concernant une rue partagée est/ouest pour 2024, Mme Coulombe-Leduc invite les membres à communiquer leurs désirs en ce sens sous forme de résolution. Elle précise que l'an dernier, au niveau de la rue Richelieu, quelques personnes résidentes du quartier avaient mentionné leur grogne face aux aménagements qui avaient été proposés et que la cohabitation n'était peut-être pas si évidente sur cette rue. Elle mentionne qu'une bonne piste de réflexion serait de regarder la possibilité de sécuriser la rue.

À Vélo

Mme Coulombe-Leduc mentionne que l'objectif de déplacement a été atteint 3 mois d'avance. Elle ajoute qu'il faudra répondre à la demande pour l'an prochain, mais que c'est très positif de voir que les gens se sont approprié le service.

Rue-école

Une résolution a été déposée en juin dernier pour un projet de rue-école et bien que Saint-Jean-Baptiste n'aura pas de rue-école cette année, Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que le projet sera testé pour 6 écoles sur le territoire de Québec et que pour cet automne, les rues-écoles auront lieu durant trois (3) vendredis de septembre. Elle mentionne que le défi du manque de ressources humaines touche également les brigadiers et que cela fait en sorte que ça repose sur la mobilisation des parents de venir sécuriser les tronçons de rues fermées. Un communiqué a été publié qui décrit bien les critères actuels que la Ville s'est fixés pour avoir un projet de rue-école.

Résolution CA 23-47 - Mesures d'atténuation du transit sur la rue d'Aiguillon

CONSIDÉRANT QUE la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon est particulièrement problématique ;

CONSIDÉRANT QUE la rue d'Aiguillon est une rue résidentielle scolaire qui ne devrait pas être utilisée comme artère de transit ;

CONSIDÉRANT QUE le fait que la rue d'Aiguillon sert d'artère de transit :

- Génère un grand volume de trafic ;
- Rends l'accès à l'école primaire Saint-Jean-Baptiste dangereux ;
- Augmente considérablement le risque d'accidents et de collisions ;
- Génère du bruit et de la pollution qui perturbe la qualité de vie des résidents ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du tramway risque fortement d'aggraver le problème puisque la circulation sur le boulevard René-Lévesque sera réduite;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs solutions pourraient être mises en place, dont certaines sont réalisables à court terme, notamment ;

- Une interdiction de tourner sur D'Aiguillon à partir d'Honoré-Mercier aux heures de pointe ;
- La fermeture de la rue d'Aiguillon à la hauteur de l'école avec bollards et accès uniquement aux autobus ;
- Présenter une demande afin de retirer la rue d'Aiguillon des trajets suggérés par Waze et Google ;
- Inclure des aménagements inspirés de la rue Père-Marquette qui détourne le trafic vers les artères principales ;

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ANTHONY CADORET, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de :

- S'inspirer de ce qui est fait ailleurs afin d'implanter rapidement un ou des moyens de mitigation du transit sur la rue d'Aiguillon ;
- Effectuer une étude sur l'augmentation potentielle du transit sur la rue d'Aiguillon dans les prochaines années, en prenant compte des futurs aménagements liés au tramway ;
- Présenter à la population des solutions à long terme pour éliminer le transit sur la rue d'Aiguillon et les mettre en place.

Résolution CA 23-48 - Demande de présentation des études de transit du quartier Saint-Jean-Baptiste dans le cadre de l'implantation du Tramway

CONSIDÉRANT QUE les futurs aménagements liés au tramway amèneront des changements importants à la circulation en haute-ville;

CONSIDÉRANT QUE ces aménagements diminueront la capacité du boulevard René-Lévesque en tant qu'axe de transit pour la circulation automobile ;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse d'impact sur les déplacements publiée par le Service du transport et de la mobilité intelligente en septembre 2021 note un risque d'accroissement de la circulation de transit dans les rues résidentielles parallèles au boulevard René-Lévesque;

CONSIDÉRANT QUE la réponse obtenue précédemment qui soutient que la circulation sera déviée vers Grande-Allée ne suffit pas à convaincre les citoyens et les administrateurs du CQSJB;

CONSIDÉRANT QUE le transit sur la rue d'Aiguillon particulièrement est un problème

- soulevé à de nombreuses reprises au fil des ans par la population du quartier et par les utilisateurs de l'école primaire Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION DE ANTHONY CADORET, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM

PHILLIPON IL EST RÉSOLU DE

- demander une rencontre de quartier en public avec le bureau de projet du tramway concernant le transit dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

➤ Qualité de vie

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. William Philippon explique que le CVAP réunit l'ensemble des intervenants du port soit la direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Ville ou le sujet de la qualité de l'air est le principal enjeu. M. Philippon poursuit en mentionnant qu'il y a eu une rencontre au début de la période estivale pour adopter le rapport annuel qui devrait éventuellement être publié sur le site du CVAP. M. Philippon invite les citoyennes et citoyens à consulter le rapport et les graphiques sur le nickel affiché sur le site du CVAP.

Enfin, M. Philippon mentionne qu'il y aura une annonce faite par la Ville concernant la qualité de l'air demain, le 29 août. Cette annonce a pour but de résumer les résultats sur la campagne, réalisée à l'automne 2022, sur l'échantillonnage des poussières et des métaux dans l'air ambiant, en plus de présenter le plan d'action 2023-2027 sur une saine qualité de l'air.

En réponse à une question d'un citoyen, M. Philippon explique que la dernière caractérisation du rapport *Mon environnement, Ma santé* publié par le CIUSSS démontre bien que le quartier est étudié et que les acteurs de la Ville sont bien au courant que le quartier Saint-Jean-Baptiste n'a pas de capteurs.

Centre de la petite enfance (CPE)

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne qu'il y aura une présentation lors d'un prochain conseil de quartier par le CPE et les équipes de la Ville. Mme Coulombe-Leduc précise qu'il y a des dispositions de prévues dans la Charte de la ville de Québec pour lesquelles la Ville peut se prévaloir de l'article 74,4 pour lesquels le mécanisme référendaire pour les changements de zonage est levé. Elle ajoute que pour le passé, cet article était souvent utilisé pour des projets immobiliers qui ne correspondaient pas au zonage en vigueur pour un site, alors que maintenant le souhait est de l'utiliser pour faire atterrir des projets de logements sociaux ou des projets de type CPE.

Société de développement commercial (SDC)

M. Blay Martel décrit les activités passées et à venir sur la rue Saint-Jean comme la fête de la musique, le petit marché, la fête de quartier, etc. Il explique que lors des petits marchés, la réponse des personnes résidentes et celles des autres quartiers est positive et que plusieurs commentaires sont recueillis à la table de la SDC. Il précise notamment qu'à la table de la SDC, plusieurs personnes ont demandé du verdissage et donc que l'an prochain un projet sera déposé à cet effet.

M. Blay Martel continue en mentionnant que la fin de la rue piétonne aura lieu à la mi-octobre soit le 9 octobre ou le 15 octobre, la date sera précisée prochainement. Enfin, il termine en précisant qu'il y aura une activité pour l'Halloween sur Saint-Jean et que les guirlandes lumineuses seront de retour.

Un citoyen propose au conseil d'administration concernant l'aménagement d'hiver d'appuyer financièrement la SDC pour qu'ils puissent acheter quelques sapins pour décorer les bacs qui autrement restent vides tout l'hiver. Ce à quoi M. Brillant explique qu'il est en processus de soumissions pour cet hiver afin d'avoir des sapins autour de la station chaleureuse et il précise qu'il pourra demander le coût pour en ajouter d'autres.

Mobilisation Haute-Ville

M. Blay Martel explique que des rencontres ont eu lieu avec le CIUSSS pour qu'une personne intervenante soit attribuée prochainement au quartier Saint-Jean-Baptiste, puisqu'aucun organisme communautaire n'avait d'intervenantes ou d'intervenants sur les lieux. Mobilisation Haute-Ville aurait donc recruté une personne qui sera notamment en contact avec la SDC pour discuter avec les propriétaires des commerces qui sont témoins tous les jours des situations problématiques.

De plus, M. Blay Martel mentionne que plusieurs personnes ont partagé à la SDC que le frigo-partage était horrible et qu'elles souhaiteraient le voir dégagé de la rue. Il explique cependant qu'il est très utilisé et donc que la SDC est en attente d'un projet structurant pour le remplacer ou le déplacer. Il ajoute également que différents lieux sont analysés pour éventuellement relocaliser le frigo.

➤ Patrimoine

Église Saint-Jean-Baptiste

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne qu'à la présentation de fin avril à l'AGA, que l'étude de pré faisabilité pour l'occupation de l'église Saint-Jean-Baptiste en termes de vocation sera poussée plus loin en demandant à l'Institut canadien de Québec de produire un plan d'affaire en bonne et due forme et qu'elle espère avoir le plan d'affaire pour fin 2023 ou début 2024.

Elle précise que le plan d'affaires est a pour objectif d'approfondir le volet « comptable » considérant les coûts qu'engendre l'église Saint-Jean-Baptiste, la Ville ne réalisera pas ça seule et donc qu'il faudra certainement aller voir les homologues des paliers gouvernementaux. Elle rappelle aussi qu'il est possible d'avoir des enveloppes au niveau fédéral et que cela nécessite un plan d'affaires.

Mme Coulombe-Leduc explique également que les équipes se penchent présentement à savoir s'il y aurait plus de programmes ou de subventions si l'église de Saint-Jean-Baptiste était reconnue au niveau fédéral.

Trousse d'accompagnement

Mme Coulombe-Leduc rappelle que le projet de trousse d'accompagnement pour les propriétaires de bâtiments/maisons patrimoniales est toujours en cours. Elle explique que même si le quartier n'est pas identifié comme étant patrimoniale, le fait est que plusieurs bâtiments sont assujettis à la compétence de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) et donc que les trousse auront pour objectif de par exemple, mieux accompagner et encadrer les propriétaires dans les projets de rénovation.

Elle ajoute que le projet sera certainement présenté lors d'une rencontre de conseil de quartier et que les membres pourront soulever certains enjeux particuliers à ce moment-là.

➤ Rayonnement

Exposition Regard sur Saint-Jean-Baptiste par Thaddée Lebel

M. Philippon précise que l'exposition a été présentée à la bibliothèque Claire-Martin et qu'elle a été très appréciée et très fréquentée. Il tient à remercier M. Louis Dumoulin pour son implication dans le projet. Il termine en mentionnant que c'était la première fois que le conseil de quartier utilisait un budget d'initiative pour réaliser un projet du genre.

M. Dumoulin ajoute que le responsable des expositions à la Ville de Québec lui a partagé sa grande satisfaction.

23-08-07 Administration

➤ Fonctionnement

Résolution CA 23-49 - Remerciements à Fabien Abitbol

CONSIDÉRANT QUE Fabien Abitbol était un membre du conseil d'administration depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE Fabien Abitbol a contribué de manière significative au conseil d'administration et au rayonnement du conseil de quartier ;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement Fabien Abitbol de son engagement au sein du CA du CQSJB, des organismes partenaires et des citoyens.

Résolution CA 23-50 - Remerciements à Louis Dumoulin

CONSIDÉRANT QUE Louis Dumoulin était un membre du conseil d'administration depuis fort longtemps ;

CONSIDÉRANT QUE Louis Dumoulin a contribué de manière significative au conseil d'administration et a apporté ses expertises à de multiples travaux du conseil ;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement Louis Dumoulin de son engagement dans de multiples dossiers et projets.

Résolution CA 23-51 - Remerciements à Jean Beaulieu

CONSIDÉRANT QUE Jean Beaulieu était un membre très apprécié du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE Jean Beaulieu a informé en juin dernier le conseil d'administration de son départ pour des raisons personnelles ;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement Jean Beaulieu de son engagement.

➤ Trésorerie

M. William Philippon présente les états financiers du dernier mois.

Résolution CA 23-52 - Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON , DÛMENT APPUYÉ PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de mai 2023.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

23-08-08 Points divers

Mme Alexandra-Maude Grenier demande le report du point concernant le nom de la future station de tramway à l'intersection de la rue Saint-Jean et Honoré-Mercier, à la prochaine rencontre de quartier.

Un citoyen suggère *La Cité*, comme nom pour la future station.

23-08-09 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 15.

Mme Alexandra-Maude Grenier
Présidente de séance

Mme Claudia Nguyen
Secrétaire du Conseil de quartier